

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**  
***Du 25 Mai 2023***

**Membres présents : 10**

**Membre excusé : 1 NETILLARD François (procuration à BOUHELIER Vincent)**

**Membre absent : 0**

- ORDRE DU JOUR :**
- *Approbation du Compte-rendu du 30 Mars 2023*
  - *Demande de résiliation du contrat de déneigement par l'entreprise*
  - *Urbanisme – point sur les dossiers en cours*
  - *Acquisition tracteur – contraction prêt*
  - *Travaux route de Malpas – demandes de subvention*
  - *Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau 2022*
  - *PEFC – Renouvellement adhésion 2024-2028*
  - *Référent déontologue*
  - *Affaires diverses*

**1. Approbation du compte rendu du 30 Mars 2023**

Aucune observation, le compte-rendu du 30 mars 2023 est validé.

**2. Demande de résiliation du contrat de déneigement**

Monsieur le Maire fait un bref rappel de l'historique relatif au déneigement.

Un contrat lie actuellement la société Espatial et la commune.

La commune a reçu un courrier de Monsieur PARROD Martial (ESPATIAL) l'informant de sa volonté de cesser de déneiger la commune dès à présent.

Bien que le conseil municipal regrette cette décision, il en prend acte et accepte, par 10 voix pour et 1 abstention, la résiliation du contrat en cours.

Il y aura lieu de lancer un appel d'offres pour recruter une société de déneigement pour l'hiver 2023-2024.

**3. Urbanisme – point sur les dossiers en cours**

Point sur les dossiers en cours : il est rappelé que le règlement de lotissement, notamment celui du lotissement Pellegrini, prime sur le PLU.

**4. Acquisition tracteur**

Pour rappel, la commune a fait l'acquisition d'un tracteur pour 24 500 € HT (- 2000 € de reprise).

Il avait été convenu, lors du vote du budget, de contracter un emprunt de 15 000 €.

Monsieur le Maire présente l'offre reçue du Crédit Agricole : 4.10 % sur 7 ans + 110 € de frais.

Accord du conseil.

Des travaux seront à réaliser au niveau de la porte d'accès au hangar communal.

Remise chemin du Haut : une exposition aura lieu dans la remise le 10-11 juin et le 17-18 juin.

**5. Travaux Route de Malpas**

Présentation du devis Saulnier : 16 896 € HT pour la restructuration de la route de Malpas. Accord du conseil pour déposer un dossier de subvention au titre de la DETR.

## **6. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Eau 2022**

Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport et le valide à l'unanimité. Le rendement du réseau est d'environ 70 %.

Il persiste un problème de perte d'eau au niveau du réservoir d'eau de Veval ; la commune est en attente d'un devis pour une application d'étanchéité par une résine.

## **7. PEFC – Renouveaulement 2024-2028**

Depuis 2003, la commune adhère à la certification PEFC qui permet une valorisation de nos forêts et a pour objectif de promouvoir la gestion durable de la forêt. Le tarif d'adhésion est de 0.65 € / ha + 20 € pour 5 ans. Accord du conseil.

## **8. Référent déontologue**

Obligation de désigner un référent déontologue avant le 1er juin 2023. Celui-ci se doit d'accompagner les élus afin de les prémunir contre les risques juridiques, notamment les risques de poursuites pénales (par exemple liés aux situations de conflits d'intérêt).

Le Centre de Gestion du Doubs propose d'assurer cette mission de référent déontologue pour le compte des collectivités. Des frais ne seront facturés qu'en cas de saisine du référent.

Le Conseil accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Centre de Gestion.

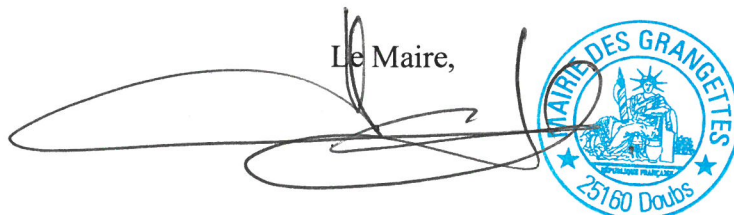
## **9. Affaires diverses**

- Dossier Aires de jeux : la commune ayant prévu 2 aires de jeux (chemin du haut et route de Malpas), la CAF subventionne 2 dossiers, soit 2 x 4500 €. Accord du conseil pour modifier le dossier de subvention initial.
- Vidéosurveillance : en attente d'un nouveau devis.
- Cimetière : travaux en cours.
- Entretien des routes, en cours par l'entreprise Saulnier.  
Peinture au sol : devis Markosol à valider.
- Fleurissement : la commission a fait le choix de planter des vivaces, résistantes, peu consommatrices en eau et demandant moins d'entretien. Les plants seront petits cette année et s'étofferont par la suite.
- Lampadaire supplémentaire croisement Route de Malpas / lotissement Les lentillières. En attente de devis.
- Association de pêche : un parking autorisé pour les pêcheurs avec remorque au niveau de la station de pompage.
- Repas fête des mères le 9 juin 2023.
- Journée sans voiture le 11 juin 2023. Une information sera transmise aux habitants.

La séance est levée à 21 H 30  
Les Grangettes, le 26 mai 2023

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



The image shows a large, stylized signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DES GRANGETTES' at the top, '25160 Doubs' at the bottom, and a central emblem featuring a sun, a tree, and a building. The stamp also includes the text 'REPUBLIQUE FRANCAISE'.